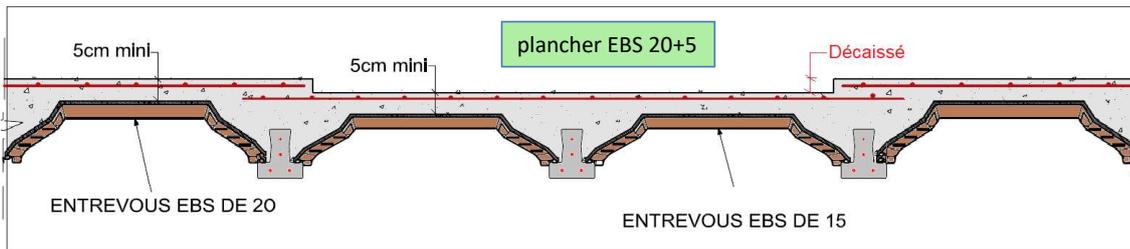
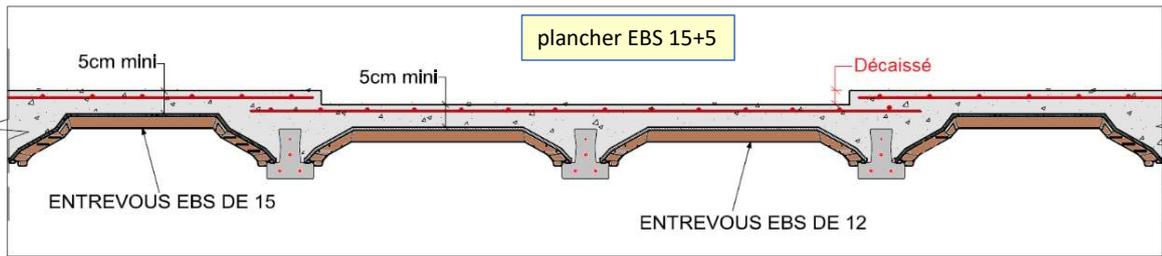


## INTEGRATIONS DES DECAISSES DE DOUCHE DANS LES PLANCHERS SEACOUSTIC

### Dispositions constructives pour planchers SEACOUSTIC

L'intégration des décaissés de douche peuvent être intégrés dans la table de compression selon la méthodologie ci-dessous



	Epaisseur plancher (cm)	décaissé possible dans la dalle de compression
plancher 15+5	20	3 cm
plancher 15+8	23	6 cm
plancher 20+5	25	8 cm
plancher 20+8	28	11cm

## INTEGRATIONS DES SIPHONS DANS LES PLANCHERS SEACOUSTIC

**Réf cstb :**

### Guide pour la mise en œuvre d'une douche accessible « zéro ressaut » dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs

#### 2.1.1 Généralités

D'une façon générale, le siphon retenu peut être à évacuation horizontale ou verticale. Il appartient au concepteur, en fonction du type d'ouvrage et des contraintes rencontrées, de choisir la solution la plus adaptée.

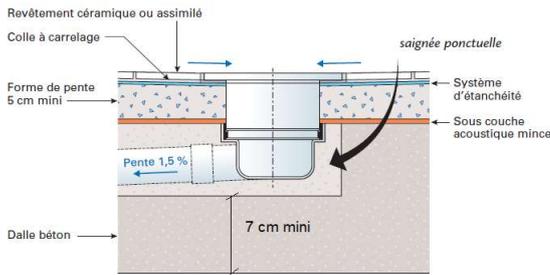


Figure 12 : Siphon encastré dans la dalle (saignée ponctuelle pour siphon et évacuation) (cas d'un revêtement de sol carrelé)

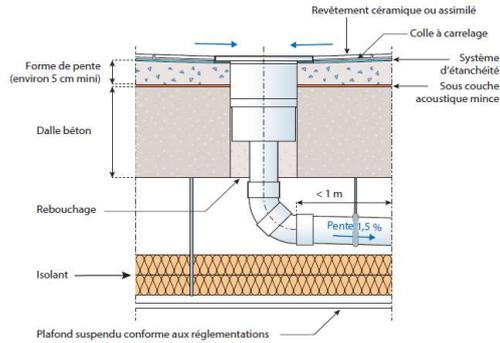
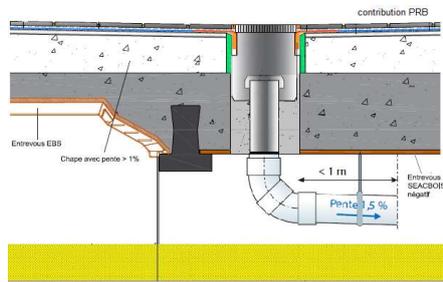
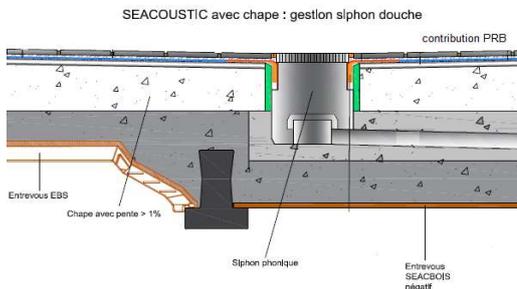


Figure 11 : Siphon traversant avec plafond suspendu généralisé (cas du revêtement de sol carrelé)

### Dispositions constructives pour planchers SEACOUSTIC

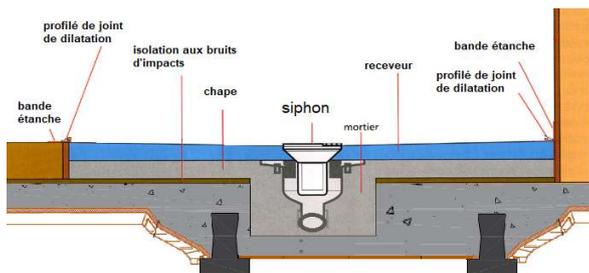


Les intégrations seront de types "canalisations encastrées" au sens du DTU 60.1

— canalisation encastrée : canalisation mise en place directement ou avec un fourreau dans un emplacement réservé dans le gros œuvre puis enrobée avec un matériau compatible ;

### Cas des receveurs de douche prêts à poser

Ces procédés relèvent de la procédure d'Avis Technique . Leur mise en œuvre ainsi que le traitement des points singuliers associés sont décrits dans les AT dont ils relèvent.



### Exemple de mise en œuvre de receveur

L'intégration des siphons en seacoustic ne diffère pas des exemples ci dessus  
Les intégrations seront de types "canalisations encastrées" au sens du DTU 60.1

**Réf cstb :**

**Guide pour la mise en œuvre d'une douche accessible « zéro ressaut »  
dans les salles d'eau à usage individuel en travaux neufs**

**Localisation du système d'évacuation**

Pour des raisons pratiques et techniques liées à la mise en œuvre, le système d'évacuation doit être situé au plus proche des murs ou cloisons et de la descente d'évacuation. .

D'une façon générale, les ordres de grandeur à respecter sont les suivants :

- au moins 10 à 30 cm par rapport aux murs ou cloisons pour permettre une mise en œuvre correcte, notamment pour le raccord d'étanchéité ;
- au plus 100 cm de la descente d'évacuation pour limiter les épaisseurs totales de réservation.

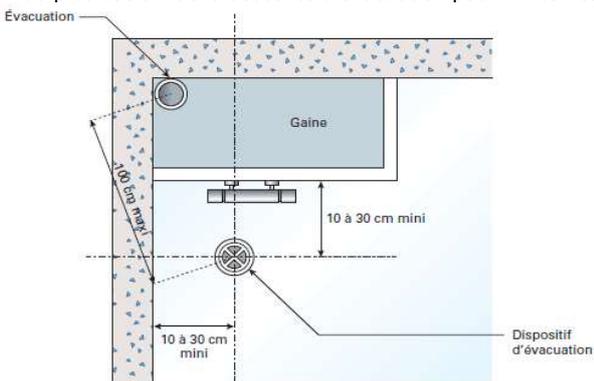
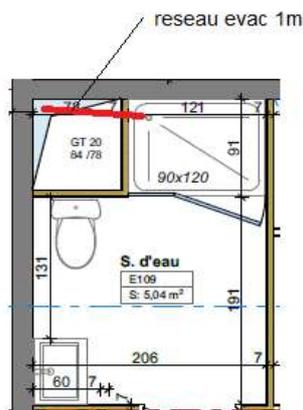
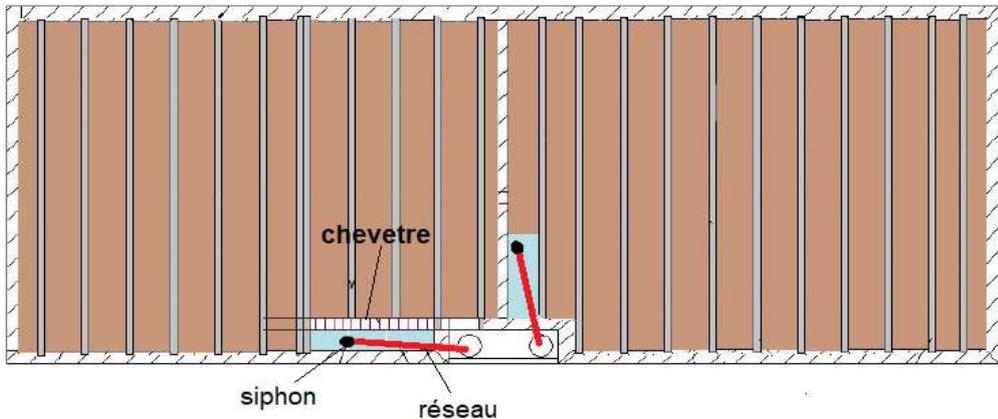
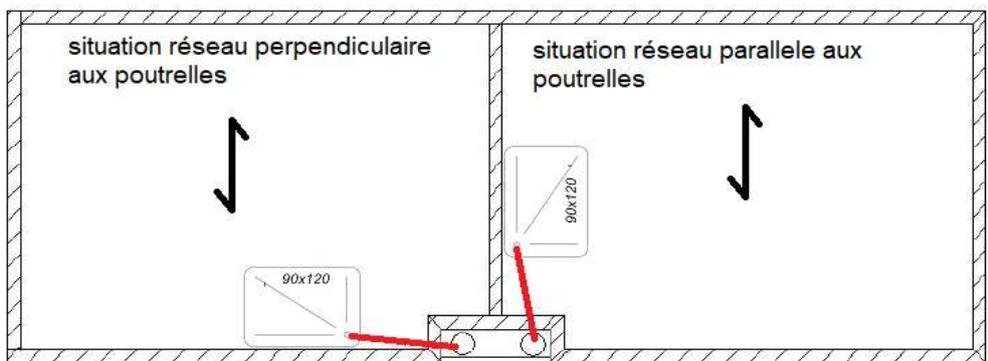


Figure 7 : Localisation du système d'évacuation



**Disposition constructives pour planchers SEACOUSTIC**



Les intégrations seront de types "canalisations encastrées" au sens du DTU 60.1

— canalisation encastrée : canalisation mise en place directement ou avec un fourreau dans un emplacement réservé dans le gros œuvre puis enrobée avec un matériau compatible